

La lettre du Léman

Bulletin d'information de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman

ISSN 1016-3395

édito Au fil des décennies, les rives du Léman ont vu disparaître en de très nombreux endroits les grèves et autres roselières qui faisaient leur charme à l'état naturel. Désormais, on estime que seuls 3 % des 200 km de rives du Léman sont encore entièrement naturels, car formés de marais côtiers, et 23 % semi-naturels, constitués de prés et de cultures. Les trois quarts restants sont entièrement artificiels. Il n'est cependant pas trop tard pour réagir. Il est encore possible de restaurer ou tout au moins de conserver la biodiversité de beaucoup de sites, comme le veut le plan d'action CIPEL "Pour que vivent le Léman et ses rivières". C'est dans cet esprit que la CIPEL a mandaté une étude sur le potentiel de renaturation des rives du Léman, qui fait l'objet d'une présentation dans ce numéro.

Dominique Bérod
Président du groupe
Renaturation



Le delta de la Dranse - photo Jean-Michel Zellweger

Renaturer les rives du Léman

Un projet novateur de la CIPEL
p 2,3,4

Autres commissions internationales

Anges gardiens des lacs et rivières d'Europe
p 5

Flash

- L'eAu en MontAGne
- Le Point sur la santé du Léman et de ses affluents
- Bilan de la qualité des cours d'eaux en Valais
- Bientôt une STEP à Evolène
- Parcours de l'eau en Valais

p 6

État du Léman

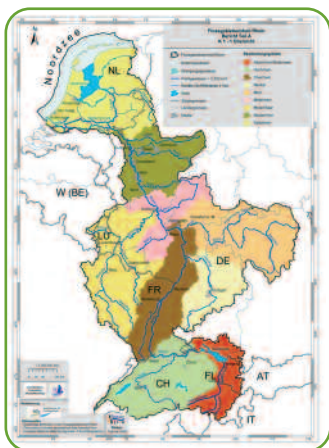
Le Léman se porte plutôt bien, mais la CIPEL se garde de crier victoire. Il reste beaucoup d'efforts à faire, d'autant plus que de nouveaux problèmes émergent, comme la mise en évidence de résidus médicamenteux ou de pesticides dans les eaux.

Phosphore : les choses évoluent peu. Avec 29.4 microgrammes de phosphore par litre, on est encore loin de l'objectif, fixé pour 2010 à 20 microgrammes. L'effort de lutte à la source, notamment l'utilisation de détergents sans phosphate, de même que l'amélioration de l'assainissement doivent donc être poursuivis, voire intensifiés.

Pesticides : les substances d'origine industrielle détectées dans les eaux du lac dès 2004 affichent une certaine stabilité cette année, que ce soit grâce aux mesures prises par les producteurs ou en raison d'une interruption de la production. Les valeurs seuils pour l'eau de boisson ne sont pas dépassées. Il convient toutefois de rester vigilant, car l'élimination des pesticides dans l'eau potable nécessiterait la mise en place de traitements particulièrement lourds et coûteux. Or plus de 600'000 personnes boivent l'eau du Léman, après traitement.

On trouve également en sortie de STEP et dans une moindre mesure dans le lac un certain

nombre de résidus de médicaments. Le risque toxicologique pour l'homme ou l'environnement ne semble pas particulièrement important vu les teneurs détectées, mais la toxicologie chronique à long terme de ces substances, de même que les effets des mélanges sont encore mal connus des scientifiques. La CIPEL poursuivra ses recherches dans ces domaines. Elle souhaite en outre obtenir - de la part des industries - plus d'informations sur l'utilisation des produits mis sur le marché ainsi que sur leur écotoxicité.



Anges gardiens des lacs et rivières d'Europe

Tout comme le Léman, les autres lacs et fleuves européens font également l'objet d'une étroite surveillance par des commissions officielles. Vous découvrirez ces "cousines" de la CIPEL dans cette Lettre du Léman et les suivantes.

Commission internationale pour la protection du Rhin



Longueur du fleuve : 1'320 km

Superficie du bassin versant : 185'000 km²

Affluents principaux : l'Aar (CH), l'Ill (FR), le Main, la Nahe, la Moselle, la Ruhr et la Lippe (D).

Pays situés dans le bassin versant :

La Suisse, l'Italie, l'Autriche, le Liechtenstein, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas.

Exutoire : la mer du Nord

Langues officielles de la Commission :

L'allemand, le français et le néerlandais

Population concernée : 52 millions d'habitants

Activités et objectifs :

Le Rhin est un fleuve européen important, soumis à divers usages, entre autres récréatifs. Il est donc exposé à de nombreuses pressions. Le Rhin et ses affluents constituent également un écosystème précieux qui doit être protégé.

Depuis 1950, les États riverains du Rhin coopèrent au sein de la Commission pour la Protection du Rhin (la CIPR) dans le but de protéger le fleuve. De nombreuses conventions ont été conclues depuis, des programmes et mesures mis en œuvre avec succès.

Une des principales réussites des dernières années se traduit par le retour du saumon dans le Rhin.

Actuellement, les travaux se concentrent sur la mise en œuvre du Programme pour le développement durable du Rhin – "Rhin 2020". Les travaux de la CIPR s'articulent autour des volets suivants : qualité des eaux et émissions, écologie et inondations.

Siège du secrétariat : Coblenz, Allemagne

Nombre de salariés : 10

Site internet : www.iksr.org

Commissions internationales pour la protection de la Moselle et de la Sarre



Longueur de la Moselle (principal affluent du Rhin) : 520 km

Longueur de la Sarre (affluent de la Moselle) : 227 km

Superficie du bassin versant total : 28'286 km², dont un peu plus de la moitié en France.

Pays situés dans le bassin versant :

La France, le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique

Exutoire : le Rhin à Coblenz (Allemagne)

Langues officielles de la Commission :

Le français et l'allemand

Population concernée : 4.3 millions d'habitants

Activités et objectifs :

La mise en œuvre du "Programme d'Action Moselle-Sarre", achevé en 2000, a conduit à une nette amélioration de la qualité de la Moselle, comme de la Sarre. Leurs eaux ont bénéficié principalement de l'importante réduction des rejets ponctuels d'eaux usées urbaines et industrielles.

Des efforts restent cependant à faire, notamment pour maîtriser plus efficacement les pollutions diffuses, en particulier les apports en phosphate et nitrate responsables de l'eutrophisation, de même que les produits phytosanitaires et certains métaux lourds.

Depuis décembre 2000, comme dans tous les états membres de l'Union européenne, les CIPMS sont passées à l'ère de la Directive Cadre Européenne. Le mot d'ordre des états riverains est désormais d'atteindre "le bon état des eaux" superficielles, mais également souterraines en coordonnant les programmes de mesures et le plan de gestion international Moselle-Sarre sous l'égide des CIPMS.

Siège du secrétariat : Trèves, Allemagne

Nombre de salariés : 4

Site internet : www.iksms-cipms.org

Renaturation des rives :

Elle suit en cela l'un des objectifs du plan d'action 2001-2010 qui vise à atteindre une bonne diversité et qualité du milieu physique et une protection des zones naturelles importantes. Une étude, réalisée en 2005-2006 par un groupement de bureaux privés, encadré par le groupe "renaturation" de la CIPEL, a permis de poser les bases biologiques qui pourront servir de cadre à des projets de gestion, d'aménagement ou d'entretien des sites. L'avantage d'une telle étude est qu'elle porte sur l'ensemble du lac et favorise la mise en place d'objectifs cohérents et coordonnés sur tout son périmètre. L'idée centrale est de conserver et renforcer les rives encore naturelles et d'améliorer celles qui présentent un potentiel de renaturation.

Poser un diagnostic

Un inventaire des rives a été réalisé en s'appuyant sur des photos aériennes, dans le but de poser un diagnostic écomorphologique. Sept tronçons ont été identifiés : Lausanne-Villeneuve, Villeneuve-St-Gingolph, St-Gingolph-Evian, Evian-Hermance, Hermance-Genève, Genève-Nyon et Nyon-Lausanne.

Pour chaque portion de rivage, l'étude recense le type d'activité humaine, allant de "sans activité" à "navigation et baignade". Elle définit également le type de rive : murs, embouchure, enrochements, sable, plantes, etc. Côté lac, elle décrit la partie immergée : largeur de la beine*, présence de plantes ou non. Côté terre enfin, dans la zone proche du rivage qui est directement influencée par le lac, l'étude recense plages,

*partie immergée qui descend en pente douce

Soumises à une pression humaine très forte, 3 % seulement des rives du Léman sont encore entièrement naturelles. La CIPEL a voulu connaître le potentiel de renaturation des 97 % de rives artificielles ou semi-naturelles du Léman.

graviers, gazon, routes ou maisons. Pour chacun des secteurs, on a identifié les espèces (faune et flore) aquatiques, amphibiens et terrestres. On constate que le potentiel de renaturation est très variable en fonction de la configuration de la rive. Le degré d'artificialisation est souvent très élevé. Par exemple, 70 % des rives sont enrochées ou bordées de murs. Dans beaucoup d'endroits, toute trace des milieux naturels d'origine a disparu. De plus, il n'existe pas à proprement parler de réseau écologique lémanique, c'est-à-dire de continuum naturel tout autour du Léman, du moins en ce qui concerne les espèces terrestres et amphibiens.

61 sites recensés, dont 4 majeurs

Soixante et un sites naturels de taille et d'importance variables sont identifiés, dont un grand nombre à l'embouchure des cours d'eau, qui sont des milieux à fort potentiel

biologique. Quatre sites présentent un intérêt majeur, car ils offrent des milieux d'une grande qualité pour le développement d'une flore et d'une faune stables et diversifiées. Il s'agit des Grangettes, le plus grand des quatre, à l'embouchure du Rhône, et de trois sites sur la rive gauche du Léman : le delta de la Dranse, à Thonon-les-Bains, le golfe de Coudrée, entre Yvoire et Thonon, et la Pointe à la Bise, en terre genevoise.

Valoriser les embouchures

Les embouchures de cours d'eau naturels sont souvent des zones d'eaux calmes, qui servent (ou pourraient servir) de refuge à diverses espèces végétales et animales, en premier lieu les poissons. Or la présence de ces derniers et le développement d'herbiers aquatiques sont souvent compromis par la présence de bateaux et des contraintes qui y sont liées (faucardages réguliers, dragages, chaînes

d'amarrages, etc.). Le Léman comporte ainsi d'innombrables petites places d'amarrage disséminées dans les embouchures, induisant des nuisances disproportionnées. Leur déplacement constituerait une mesure propre à rétablir une bonne biodiversité.

49 Embouchure de la

Ce site fait actuellement l'objet d'un projet de renaturation piloté par le Service de l'État de Genève. L'embouchure, de la rivière elle-même et son vallon boisé ont une grande importance en terme de biodiversité. C'est un des affluents importants du Léman pour la production de truites ainsi que pour l'ombre de la forêt. La physico-chimie de l'eau est bonne, la biologie satisfaisante. Le système est peu dégradé et le cordon boisé permet à la faune de passer facilement du lac à la rivière. On y trouve des castors.



Les recommandations de la CIPEL

À l'issue de sa session plénière de novembre, la CIPEL recommande aux gouvernements :

- de promouvoir par toutes voies possibles (réglementaire, contractuelle, incitative...), la protection et la valorisation des rives du Léman en renforçant et mettant en valeur les sites existants ayant un fort intérêt biologique et de prendre en compte les mesures préconisées dans tous les projets attachés aux rives ;
- de valoriser les embouchures de cours d'eau à caractère naturel, qui jouent un rôle majeur dans le fonctionnement du système riverain, afin de permettre le rétablissement des processus naturels d'écoulement, d'alluvionnement et de dynamique de la végétation (cela impliquerait en priorité la suppression des points d'amarrage situés dans ces secteurs), tout en tenant compte notamment des contraintes de la protection contre les crues ;
- d'évaluer les futurs projets d'aménagement sur le rivage du Léman à l'aide de l'outil SIG mis à disposition par la CIPEL auprès des décideurs et gestionnaires.

un projet novateur de la CIPEL

0 Les Crénées

Réserve naturelle propriété de l'État de Vaud, le site des Crénées, dans la région de Mies, comporte un étang-lagune peu profond d'environ 6 km², occupé par une roselière. Ce biotope offre un potentiel important, mais l'étang demande à être curé et sa communication avec le lac doit

être rétablie régulièrement, ce qui indique un déséquilibre, probablement dû à l'action humaine. À côté de l'étang, la forêt littorale abrite des espèces forestières très rares sur le pourtour du lac. Elle sert également de "dortoir" aux cormorans. Enfin, la beine* présente une valeur botanique élevée et accueille de nombreux canards hivernants.

21 Embouchure de l'Aubonne

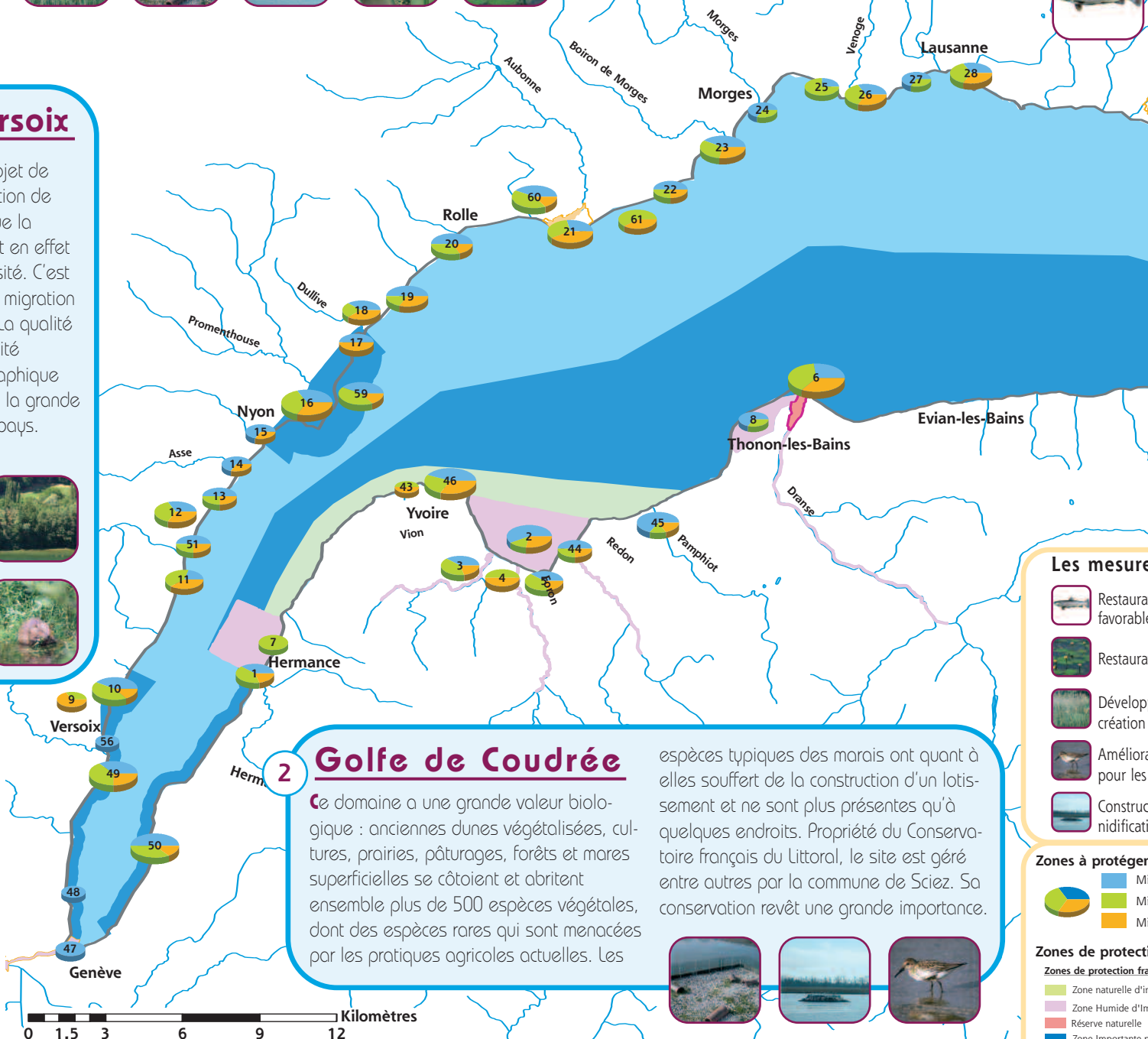
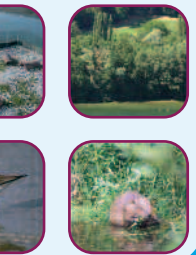
Cette zone de delta combine divers éléments de haute valeur : végétation alluviale dynamique (classée zone alluviale d'importance nationale), cordon boisé bien développé, formant une liaison avec l'arrière-pays, présence de marais et de plans d'eau des deux côtés de l'embouchure, rives en pente douce,

beine* ét
botanique
plaisance
la préserv



1 Versoix

vaste projet de renaturation de même que la revêtent en effet biodiversité. C'est pour la migration rivière. La qualité sa qualité hydrographique permet à la grande l'arrière-pays.



2 Golfe de Coudrée

Ce domaine a une grande valeur biologique : anciennes dunes végétalisées, cultures, prairies, pâturages, forêts et mares superficielles se côtoient et abritent ensemble plus de 500 espèces végétales, dont des espèces rares qui sont menacées par les pratiques agricoles actuelles. Les

espèces typiques des marais ont quant à elles souffert de la construction d'un lotissement et ne sont plus présentes qu'à quelques endroits. Propriété du Conservatoire français du Littoral, le site est géré entre autres par la commune de Sciez. Sa conservation revêt une grande importance.



Les mesures

- Restauration favorable
- Restauration
- Développement et création
- Amélioration pour les
- Construction et modification

Zones à protéger



Zones de protection

- Zone naturelle d'intérêt
- Zone Humide d'intérêt
- Réserve naturelle
- Zone Importante pour la
- Zone de protection de l'habitat en application de la

* Le Léman tout entier est patrimonial et offre des potentialités biologiques.

L'eau en MontAGne

Plus de 165 représentants d'administrations gouvernementales ou d'organismes de bassin responsables de la gestion de l'eau en provenance de 33 pays se sont réunis à Mégève du 20 au 22 septembre 2006 à l'invitation du Ministère français de l'écologie et du développement durable et des Agences françaises de l'eau, dans le cadre du Réseau européen des Organismes de bassin (Euro - RIOB).

Les thèmes d'échange portaient sur l'eau en montagne et l'application de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE). Les participants ont proposé plusieurs recommandations :

- compatibilité entre DCE, aménagements (hydroélectricité,

protections contre l'érosion et les inondations...), et masses d'eau fortement modifiées,

- prise en compte des problèmes quantitatifs (partage de l'eau, transferts d'eau, spécificités du climat méditerranéen, sécheresse...),
- mise en œuvre graduelle et homogène du monitoring, des réseaux de surveillance, de l'interétalonnage... ,
- élaboration de programmes de mesures et d'intervention, tant dans les bassins internationaux, que dans chaque pays.

Une session spéciale était consacrée au bilan de la première consultation du public rendue obligatoire par la DCE et qui vient de s'achever.



Euro-RIOB 2006

Bilan de la qualité des cours d'eau en Valais

L'État du Valais édite en ce début d'année une brochure sur la qualité des eaux dans le canton. Très complet, ce rapport résume les études réalisées depuis 1990 par le Service de la protection de l'environnement (SPE) sur l'ensemble des cours d'eau. 21 fiches détaillées pour

chacune des principales rivières du canton accompagnent le bilan global.

A commander auprès du Service de protection de l'environnement (SPE) :
tél. +41 (0)27 606 31 50 ou à télécharger sur le site www.vs.ch

Le point sur la santé du Léman et de ses affluents

La CIPEL a choisi le Bouveret et Divonne pour présenter en septembre dernier le bilan intermédiaire du plan d'action à un large public. Une centaine de personnes se sont déplacées afin de faire le point sur les différents aspects de la qualité des eaux du Léman et de son bassin. Le programme comportait également un volet sur les pesticides découverts dans les eaux, ainsi qu'une présentation de l'étude CIPEL portant sur

les rives du lac et leur potentiel de renaturation. Enfin, la projection de magnifiques photos d'oiseaux du lac, commentées par le photographe ornithologue Jean-Marc Fivat a permis de terminer la manifestation en beauté.



Jean-Marc Fivat

Mouettes devant les Dents du Midi

Bientôt une STEP à Evolène

Les travaux de construction de la station d'épuration d'Evolène devraient débuter au printemps. Il s'agit de la dernière grande STEP (6'000 équivalents-habitants) devant encore être construite en

Valais. Actuellement, le taux de raccordement de la population permanente et touristique dépasse les 95%. D'ici à 2010, les 5 dernières communes devant être raccordées le seront.

Parcours de l'eau en Valais

Une brochure consacrée au parcours de l'eau de Moosalp à Viège offre aux promeneurs de magnifiques idées de balade. Sur le trajet de 21 km (on peut fractionner la promenade!), toutes sortes de curiosités liées à l'eau sont décrites avec force détails et explications. D'étangs en bisses, en passant par une usine électrique et une station d'épuration, le lecteur y apprend mille choses utiles sur l'eau.

Brochure à commander
auprès du SPE +41(0)27 606 31 50 ou à télécharger sur le site www.vs.ch.



Responsable de la publication :
François Rapin

Conception graphique :
Samedi Midi - Lyon - France

Imprimerie : Presses Centrales, Lausanne
Imprimé sur papier 100% recyclé
Tirage : 15 500 exemplaires